

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Session Hiver 2014

**POL 4762-40
Politique de finances publiques**

**Horaire : jeudi, 9H30-12H30
Professeur : Pierre P. Tremblay
Bureau : A-3670, tél. 987-3000 (4042#)
Encadrement : sur rendez-vous
Courriel : tremblay.pierre_p@uqam.ca**

Descriptif du cours

Ce cours a pour but de permettre aux étudiants et étudiantes d'acquérir les connaissances nécessaires à l'étude et à l'analyse des politiques de finances publiques, de ses concepts fondamentaux et des principales notions qui lui sont liées. Il vise aussi à les rendre capables de comprendre les divers contenus économique, politique et socio-psychologique du discours du budget, d'en identifier les principales parties et d'en refaire le schéma.

Les enseignements s'appuieront surtout sur les cas du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. La matière du cours sera organisée autour de la définition du concept de finances publiques et autour des notions de revenu, de dépense, de déficit et de dette. Il sera aussi question de l'incidence du fédéralisme sur l'élaboration et la gestion des politiques de finances publiques ; des politiques économique, budgétaire et fiscale ; des principes, des règles et des principaux acteurs ; du cycle budgétaire et des principales nomenclatures des crédits de dépenses publiques.

Objectifs du cours

Permettre aux étudiants-es d'acquérir les concepts et les notions de base à l'étude et à l'analyse de la politique des finances publiques.

Permettre aux étudiants-es de connaître les éléments et les théories relatifs à la compréhension de l'évolution des fonctions budgétaire et financière de l'État ainsi qu'à la compréhension de la place des finances publiques dans l'ensemble de l'économie d'une société.

Faire en sorte que les étudiants-es connaissent le contexte dans lequel sont établies annuellement la politique budgétaire et la répartition des ressources publiques.

Faire en sorte que les étudiants-es connaissent les fonctions et les rôles des institutions et des organismes impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique des finances publiques.

Évaluation des apprentissages

Examens :

Premier : **20 février 2014** (50 % de la note finale)

Deuxième : **17 avril 2014** (50 % de la note finale)

Lectures obligatoires:

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, pourquoi et comment, tome 1 le revenu*, Québec, les Presses de l'Université du Québec, 2012.

Principaux sites internet pour les documents et les publications officielles

Gouvernement du Canada

Gouvernement du Canada <http://www.canada.gc.ca>

Ministère des Finances Canada <http://www.fin.gc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor Canada <http://www.tbs-sect.gc.ca>

Agence du revenu du Canada <http://www.cra-arc.gc.ca>

Parlement du Canada <http://www2.parl.gc.ca>

Statistique Canada <http://www.stacan.gc.ca>

Banque du Canada <http://www.bank-banque-Canada.ca>

Gouvernement du Québec

Gouvernement du Québec <http://www.gouv.qc.ca>

Finances Québec <http://www.finances.gouv.qc.ca>

Secrétariat du Conseil du Trésor Québec <http://www.tresor.gouv.qc.ca>

Revenu Québec <http://www.revenu.gouv.qc.ca>

Institut de la statistique Québec <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Assemblée nationale du Québec <http://www.assnat.qc.ca>

Autres

OCDE <http://www.oecd.org>

Banque Mondiale <http://www.banquemondiale.org>

Fonds monétaire international <http://www.imf.org>

Réserve fédérale des États-Unis <http://www.federalreserve.gov>

Sommaire

1. Les finances publiques ; l'histoire, les concepts et les notions essentiels.

Survol historique de l'impôt : de son origine à nos jours. La définition des finances publiques. La distinction entre les finances publiques et les finances privées. Les concepts fondamentaux des finances publiques ainsi que les principales notions qui leur sont liées. Les liens entre les finances publiques et la société et la société.

Questions de révision

1. Les finances publiques sont un reflet fidèle de l'évolution et de la transformation de l'État et de la société. Quels seraient les arguments pour soutenir une telle affirmation?
2. Quels seraient les critères appropriés permettant de distinguer les finances publiques des finances privées?
3. Quelles sont les principales étapes de la transformation du concept de l'impôt à travers l'histoire?
4. Y-a-t-il un lien entre les civilisations et l'impôt?
5. Quel est l'apport d'Adam Smith à l'éthique de l'administration des finances publiques modernes?
6. Que représente la Magna Carta (la Grande Charte d'Angleterre) dans l'histoire de l'impôt?
7. Que signifient exactement les notions d'appartenance et de solidarité pour les finances publiques contemporaines?
8. Comment se construisent les finances publiques?
9. Pouvez-vous définir le concept de finances publiques?
10. Quelle est la différence entre le budget et le budget de dépenses?

Lecture obligatoire

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, comment et pourquoi, tome 1*, Québec, PUQ, 2012, pp.1-44.

Références

Nicolas Delalande et Alexis Spire, *Histoire sociale de l'impôt*, Paris, La Découverte, 2010, tout le livre.

Canada, Statistique Canada (division des institutions publiques), *Statistiques sur le système public, système de gestion financière, 2007-2008*, catalogue no. 68-213-X.

Canada, Statistique Canada (division des institutions publiques), *Système de gestion financière*, 2009, catalogue 68-F0023-X.

Canada, Statistique Canada (division des institutions publiques), *Guide du secteur public du Canada*, septembre 2008, catalogue 12-589-X.

2. Les principes, les règles et les acteurs des finances publiques.

Les principes fondamentaux de la gestion des finances publiques : l'autorisation parlementaire, l'initiative exclusive de l'exécutif, l'obligation de rendre compte. Les grandes règles qui en découlent. Les acteurs et organismes responsables de l'application des principes et des règles. Le rôle des institutions et des instruments de vérification et d'évaluation des dépenses publiques au Canada et au Québec. Le rôle du vérificateur général et la vérification intégrée.

Questions de révision

1. Quelles sont les origines des grands principes qui régissent les finances publiques et quel est leur lien avec la théorie de la séparation des pouvoirs en régime démocratique?
2. Quels sont les rôles respectifs des divers intervenants en matière de gestion des ressources financières de l'État?
3. Dans quelle mesure les principes, les règles et le rôle des divers acteurs sont-ils encore respectés de nos jours?
4. À votre avis, quels sont les effets réels des rapports produits par le vérificateur général?
5. Qu'est-ce que la vérification intégrée a ajouté à la fonction et au rôle du vérificateur général?
6. Quelle est la distinction entre vérification et contrôle?
7. Quels sont les objectifs poursuivis par les règles de la gestion budgétaire?
8. Quels arguments pouvons-nous avancer pour soutenir la thèse que les élus ne contrôlent pas les dépenses publiques et quels arguments pouvons-nous utiliser pour soutenir le contraire?
9. Quel est le rôle du citoyen dans l'élaboration des politiques budgétaires?
10. Tous les crédits de dépenses sont-ils soumis à la règle de l'annualité?

Lecture obligatoire

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, comment et pourquoi, tome 1*, Québec, PUQ, 2012, pp.45-69.

Québec, *Le processus budgétaire au gouvernement du Québec, budget de dépenses, document de référence*, Québec, Secrétariat du Conseil du Trésor, février 2004, tout le document.

www.tresor.gouv.qc.ca

Références

Québec (1986), *La gestion des finances gouvernementales*, Secrétariat du Conseil du Trésor.

Canada (2008), *Compendium de procédure*, Chambre des Communes.

Canada, *Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes*, Ottawa, Canada, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, avril 1998, chapitre 9 "La présentation des résultats financiers du gouvernement : l'importance de respecter des normes comptables objectives, pp. 9-5 à 9-32.

Canada, *Bureau du vérificateur général du Canada info feuillet*.
www.oag-bvg.gc.ca

Québec, *À propos du V.G.Q.*, Québec.
www.vgq.gouv.qc.ca

3. La taille et la croissance des finances publiques.

L'impact de la métamorphose du modèle de l'État sur l'évolution du secteur public et des finances publiques ainsi que les facteurs de processus politiques, de développement et de dynamique organisationnelle. Les principales théories qui l'expliquent.

Questions de révision

1. Quelle est l'hypothèse de Alan Peacock et Jack Wiseman?
2. Comment l'évolution du concept de l'État a-t-elle modifié les rôles, les fonctions et les caractéristiques des finances publiques dans les pays industrialisés?
3. Quels sont les fondements de la loi de Wagner et de l'hypothèse de Peacock et Wiseman?
4. Quelles sont les utilités respectives du dollar constant et du dollar courant dans l'étude des finances publiques?
5. Pour obtenir une mesure correcte de l'importance financière du secteur public, il est nécessaire de recourir à une méthode simple pour le choix des données; pouvez-vous la décrire?
6. Pour quelle raison sommes-nous obligés d'isoler les paiements de transfert pour établir la valeur économique globale du secteur public?
7. Quels sont les principaux déterminants de la croissance du secteur public dans un pays donné?
8. Peut-on se livrer au jeu des comparaisons entre pays ou entre régions? Si oui, quelles sont les précautions préalables à prendre?
9. Y-a-t-il un lien entre la hiérarchie des besoins développée par Maslow et la taille des finances publiques?

Lecture obligatoire

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, comment et pourquoi, tome 1*, Québec, PUQ, 2012, pp.71-102.

Référence

S.O.

4. Le cadre général de la gestion des finances publiques.

Le fédéralisme canadien et le partage des compétences législatives et financières. Le partage du pouvoir entre le législatif, l'exécutif et l'administration en matière de finances publiques. Le cadre économique et la politique économique. Les idéologies politiques et les finances publiques. La structure de la société, les attentes des citoyens.

1. De quelle manière la constitution d'un pays agit-elle sur l'évolution de l'importance des finances publiques et comment devient-elle un des éléments clés de la préparation des budgets des diverses administrations?
2. Quels sont les principaux instruments de la politique économique de l'État et dans quelle mesure sont-ils complémentaires?
3. Est-ce vrai que les gouvernements dits de gauche mènent des politiques budgétaires essentiellement de gauche et inversement, est-ce vrai que les gouvernements dits de droite mènent des politiques budgétaires essentiellement de droite?
4. La pyramide des âges d'une population a-t-elle une importance significative lorsque vient le temps de la préparation du budget d'une administration?
5. Quelles sont les cibles et les objectifs d'une politique économique?
6. Qu'ajoute Xavier Greffe au carré magique de Kaldor?
7. De quelle nature est l'intervention des gouvernements dans le cycle économique d'un pays ou d'une région?
8. Lorsqu'ils interviennent dans l'économie, les gouvernements et les administrations ont des motifs; êtes-vous capables de les identifier et de les décrire?
9. Sur quelles bases sont élaborées les politiques économiques?
10. Comment et pourquoi les décisions en matière de politique monétaire sont-elles prises?

Lecture obligatoire

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, comment et pourquoi, tome 1*, Québec, PUQ, 2012, pp.103-136.

Références

Xavier Greffe, *Comprendre la politique économique*, Paris, Economica, 1993, pp.5 à 48.

Jacques Généreux, *Les vraies lois de l'économie*, Paris, Seuil, collection Économie, 2005, au complet.

Québec (2013), *Le profil économique et financier du Québec*, Ministère des Finances.

Québec (2005), *Études économiques, fiscales et budgétaires*, vol.1, no.1, Ministère des Finances Québec.

Canada (2009), *L'Observateur économique canadien, supplément historique 2007-2008*, Statistique Canada.

James M.Flaherty, *Le discours du budget 2013*, Ministère des Finances, Canada.

Nicolas Marceau *Le discours sur le budget 2013-2014*, Ministère des Finances, Gouvernement du Québec

Institut de la statistique du Québec, *Le Québec, chiffres en main*, édition 2013.

5. L'interventionnisme de l'État et le rôle des finances publiques.

Le financement de l'État, le développement de l'économie et la redistribution de la richesse. Le débat sur l'interventionnisme. Le lien fondamental entre les trois fonctions des finances publiques. Les objectifs de justice, d'équité et d'efficacité.

Questions de révision

1. Dans un État moderne, les finances publiques ont plusieurs fonctions. Ces fonctions peuvent-elles être dissociées sans que cela affecte l'efficacité et la productivité des finances publiques?
2. Vrai ou faux la justice et l'équité sont des concepts identiques en matière de finances publiques?
3. Existe-t-il un consensus pour dire que l'interventionnisme est une fonction essentielle de l'État pour l'atteinte des objectifs de développement économique et social?
4. Quelle serait une méthode efficace pour illustrer le débat sur l'interventionnisme de l'État ?
5. À votre avis, quelle est la raison fondamentale qui mène les gouvernements et les administrations à intervenir dans l'économie?
6. Qu'est-ce que le principe de l'utilisateur payeur?
7. Quel est le véritable enjeu du débat sur l'État-providence?
8. Est-ce fondé de dire que la taille de l'État a un lien avec la capacité réelle de croissance de l'économie?
9. Comment distinguer la courbe de Lorenz et le coefficient de Gini?
10. Est-ce vrai que les politiques budgétaires ont complètement échoué à produire une meilleur égalité dans la distribution des revenus et des fortunes?

Lecture obligatoire

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, comment et pourquoi, tome 1*, Québec, PUQ, 2012, pp.103-136.

Références

James Gwartney, Randall Holcombe et Robert Lawson, *Taille de l'État et richesse des nations*, Institut économique de Montréal, cahier de recherche, février 2000, Montréal, tout le document

Xavier Greffe, *Comprendre la politique économique*, Paris, Economica, 1993, pp.5 à 60.

Jacques Fournier, *L'Économie des besoins, une nouvelle approche du service public*, Paris, Odile Jacob, 2013, pp. 141-144.

Hugh Mackenzie et Richard Shillington, *L'aubaine discrète du Canada; les avantages tirés des services publics*, Canadian Center for Policy Alternatives, Toronto, septembre 2009.

Marc Leroy, *L'impôt, l'État et la société, La sociologie fiscale de la démocratie interventionniste*, Paris Economica, 2010, pp. 284-308.

Joseph E. Stiglitz, *Le prix de l'inégalité*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2012, pp. 7-66.

6. Le processus budgétaire.

Le processus décisionnel en matière budgétaire. Les questions budgétaires. La typologie des budgets dans le secteur public. Le discours du budget et les principaux documents budgétaires.

Questions de révision

1. Quelle distinction peut-on établir entre les termes budget et budget de dépense d'un point de vue du processus budgétaire?
2. Combien de budgets peut-il y avoir au cours d'une année budgétaire au Canada et au Québec?
3. Comment décrire l'ensemble du processus budgétaire au Canada et au Québec?
4. Quelles sont les principales questions auxquelles les responsables de la politique de finances publiques doivent répondre dans le cadre du processus budgétaire?
5. Quelle est la différence entre le calendrier du processus politique des finances publiques et celui du processus administratif?
6. La tradition du secret entourant le Discours du budget est propre au parlementarisme de type britannique. Quels en sont, selon vous, les avantages et les inconvénients?
7. Pourquoi le Discours du budget est-il un événement important de la vie politique?
8. Vrai ou faux, la Chambre des élus à préséance en matière budgétaire?

9. Les gouvernements utilisent diverses nomenclatures budgétaires. À quoi servent-elles et quels en sont les avantages et les inconvénients?
10. Quels sont les objectifs visés par les réformes des nomenclatures budgétaires?

Lecture obligatoire

Québec, *Le processus budgétaire au gouvernement du Québec, budget de dépenses, document de référence*, Québec, Secrétariat du Conseil du Trésor, février 2004, tout le document.

www.tresor.gouv.qc.ca

Références

Québec (1986), *La gestion des finances gouvernementales*, Secrétariat du Conseil du Trésor.

Québec (2007), *rapport du groupe de travail sur la comptabilité du gouvernement*, Ministère des Finances.

Canada (2008), *Compendium de procédure*, Chambre des Communes.

7. Les ressources financières de l'État : sources, instruments et politiques.

La structure de l'impôt. La définition de la politique fiscale. Les principales questions de la politique fiscale. La politique fiscale comme outil de la politique budgétaire, les bases scientifiques de la politique fiscale, la théorie et les hypothèses de l'assiette fiscale.

Questions de révision

1. Dans l'élaboration de la politique fiscale, les autorités gouvernementales et administratives se voient confrontés à trois options; quelles sont-elles?
2. Quels sont les différents visages de la richesse?
3. Les traditions et la culture ont-elles un rôle à jouer dans la confection de la politique fiscale et dans les politiques qui lui sont liées?
4. Tous les prélèvements effectués par les gouvernements et les administrations ne sont pas des impôts; que pensez-vous de cette affirmation?
5. Existe-t-il une structure idéale pour le financement de l'État?
6. De quoi est constitué un impôt et de quelle manière les diverses composantes peuvent-elles affecter la politique fiscale?
7. Qu'est-ce qui incite les gouvernements et les administrations à recourir aux jeux de hasard et d'argent comme source de revenu?
8. Que signifie le mot tarif du point de vue de la structure de l'impôt?

9. Que décrit la courbe de Laffer?
10. À quelle fin utilise-t-on l'impôt personnel?

Lecture obligatoire

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, comment et pourquoi, tome 1*, Québec, PUQ, 2012, pp.137-168.

Références

Pierre P. Tremblay, *L'entreprise et sa fiscalité*, 2012, Économie et management, n° 143, Paris, SCÉRÉN, pp. 21-26.

Québec (2001), *L'occupation effective des champs de taxation au Québec*, Commission sur le déséquilibre fiscal.

Québec (2012), *Statistiques fiscales des particuliers, année d'imposition 2010*. Ministère des Finances et Ministère du Revenu.

Québec (2010), *Statistiques fiscales des sociétés, année d'imposition 2009*. Ministère des Finances et Ministère du Revenu.

Québec, *Les comptes publics 2012-2013*, Ministère des Finances.

8. Les dépenses publiques : définitions, nomenclature et missions.

La définition et les diverses catégories de dépenses effectuées par les gouvernements et les organismes du secteur public. Les divers modes de dépenser. Les dépenses fiscales.

Questions de révision

1. Quelle est la typologie actuelle des dépenses du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec?
2. Qu'est-ce qu'une dépense incompressible?
3. Quelle est la différence entre la catégorie et la super catégorie?
4. Comment exprimer de manière claire et concise le concept de dépense fiscale?
5. Quelle est la nature prédominante du rôle du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec en matière d'administration des finances publiques?
6. Pourquoi établir une ventilation des crédits?
7. Quelles sont les différences entre crédits à voter, crédits permanents, crédits utilisés et crédits périmés?
8. Comment distinguer une dépense de fonctionnement d'une dépense en capital?
9. Quelles sont les différentes missions des dépenses du gouvernement du Québec?

10. Pourquoi le transfert peut être à la fois revenu et dépense?

Lecture obligatoire

Québec, *Dépenses fiscales* 2012, Ministère des Finances.

www.finances.gouv.qc.ca

Québec, *Le budget des dépenses 2013-2014*, partie V Conseil du trésor.

www.tresor.gouv.qc.ca

Références

Canada, *Comptes publics du Canada, 2010-2011*; volume 1, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, tout le document.

Canada, *Budget des dépenses 2013-2014 partie 1*, Ottawa, Conseil du Trésor.

Canada (2009), *Dépenses fiscales et évaluation 2008*, Ministère des Finances.

Québec, *Les comptes publics 2011-2013*, Ministère des Finances.

Québec, *Les finances publiques du Québec : Vivre selon nos moyens*, Ministère des Finances et Conseil du Trésor, 19 janvier 1993, pp.57 à 84 et pp.98 à 141.

9. Le déséquilibre, le déficit et la dette.

La définition du déséquilibre et du déficit. La définition, les mythes et la réalité de la dette des finances publiques. La dimension politique et la dimension administrative de la question du déséquilibre fiscal. La notation de crédit et son importance politique et économique.

Questions de révision

1. Dans quelle mesure la dette est-elle une contrainte pour une saine gestion des finances publiques au Canada et au Québec?
2. Quelle définition conviendrait le mieux au concept du déséquilibre fiscal?
3. Le déséquilibre fiscal au Canada, un mythe ou une réalité?
4. Les maisons de notation de crédit utilisent-elles toutes les mêmes données de base?
5. Les maisons de notation de crédit utilisent-elles des codes identiques?
6. Quelle est la conséquence du rabaissement d'une cote de crédit?
7. Quelle est la distinction à établir entre la dette brute et la dette nette?
8. Est-ce vrai que les dépenses fiscales ne profitent qu'aux riches et contribuent au déficit?
9. La capacité contributive est-elle un facteur de déséquilibre budgétaire?
10. L'effort fiscal est-il un des déterminants du déséquilibre budgétaire?

Lecture obligatoire

Québec (2013), *La dette du gouvernement du Québec*, Ministère des Finances.
www.finances.gouv.qc.ca

Québec, *Le plan budgétaire 2013-2014*, Ministère des Finances.
www.finances.gouv.qc.ca

Canada, *Rapport sur la gestion de la dette 2011-2012*, Ministère des Finances.
www.fin.gc.ca

Références

Québec, Commission sur le déséquilibre fiscal, *Problématique et enjeux du déséquilibre fiscal*, document préparatoire pour la consultation publique, Québec, 2001, tout le document.

10. L'évitement fiscal et la fraude fiscale.

Les principales définitions : l'économie souterraine, l'évitement, la fraude Les réactions du contribuable à l'impôt, aux prélèvements obligatoires et à la gestion des gouvernements. La fuite devant le fisc. Les causes et les conséquences. Les remèdes.

Questions de révision

1. Pourquoi la délinquance et la fraude fiscales seraient-elles, selon vous, des soupapes individuelles et collectives?
2. Quelles sont les conséquences économiques et financières de la fuite devant le fisc?
3. La tricherie fiscale est-elle un phénomène conjoncturel ou un phénomène permanent ?
4. Quels sont les divers facteurs déterminants de la fraude fiscale?
5. Quelle distinction établir entre évitement et fraude?
6. Le travail au noir et l'économie souterraine sont-ils deux expressions différentes pour décrire la même chose?
7. Le lien d'appartenance influence-t-il le comportement du contribuable?
8. Qu'est-ce que le devoir fiscal?
9. Le phénomène de l'évasion fiscale est-il en expansion?
10. Quels sont les remèdes à la fuite devant le fisc?

Lecture obligatoire

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, comment et pourquoi, tome 1*, Québec, PUQ, 2012, pp.169-187.

Références

Jean-Claude Martinez, *La fraude fiscale*, Paris, PUF, collection Que sais-je ? 1984.

Pierre P. Tremblay et Guy Lachapelle, *Le contribuable : héros ou malfaiteur ?* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996.

Québec (1996) *L'économie souterraine, le travail au noir et l'évasion fiscale*, Ministère des Finances.

11. Conclusion : la décision financière publique

Lecture obligatoire

Pierre P. Tremblay, *L'Argent de l'État, comment et pourquoi, tome 1*, Québec, PUQ, 2012, pp.189-199.

Références

Corinne Delon Desmoulins et Gil Desmoulins (dir.), *La décision financière publique*, Paris, L.G.D.J, 2013. En particulier l'introduction par Michel Bouvier, « Les avatars de la légitimité du processus de décision financière publique », pp. 17-25 ainsi que la conclusion de Maurice Herzog intitulée « Propos sur la décision financière : légitimer et optimiser le pouvoir financier », pp. 199-213.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

ARDANT, Gabriel (1976). *Histoire financière de l'Antiquité à nos jours*. Paris, Gallimard.

ARDANT, Gabriel (1971). *Histoire de l'impôt*. Paris, A. Fayard.

ARDANT, Gabriel (1965). *Théorie sociologique de l'impôt*. Paris, Sepeven.

ARKWRIGHT, Edward et alii (2009). *Les finances publiques et la réforme budgétaire*. Paris. La documentation française.

ARTUS, Patrick et Marie-Paule Virard (2010). *Pourquoi il faut partager les revenus, le seul antidote à l'appauvrissement collectif*, Paris, La Découverte.

AUBERGER, Philippe (1984). *L'allergie fiscale*. Paris, Calmann-Lévy.

AUERBACH, Alan Jackson. (1997) *Fiscal Policy: Lessons from Economic Research*. Cambridge, MIT Press.

BARILARI, André (2000). *Le consentement à l'impôt*. Paris, Presses de sciences po.

BASLÉ, Maurice (1989). *Systèmes fiscaux*. Paris, Dalloz.

- BAUCHE, Gilles (1993). *Budget de crise ou crise du budget*, Paris, Hatier, coll. «Optiques Économie».
- BAWLY, Dan (1982). *The Subterranean Economy*. New York ; Montréal, McGraw-Hill.
- BAZIADOLY, Sophie (2001). *Les finances publiques*. Paris, Presses universitaires de France.
- BECK, Bernard ; VEDEL, Georges ; GAUDEMET, Paul Marie (1984). *Études des finances publiques*. Paris, Economica.
- BELTRAME, Pierre (1975). *Les systèmes fiscaux*. Paris : Presses universitaires de France.
- BERNARD, André (1992). *Politique et gestion des finances publiques, Québec et Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 470 pages.
- BERNARD, Yolande ; JANOWSKI, Samek ; Canada (1997). Travaux publics et services gouvernementaux Canada. Direction de la terminologie et de la normalisation. *Vocabulaire de la gestion des finances publiques*. Ottawa, Travaux publics et services gouvernementaux Canada.
- BERTONI, Pascale (1995). *Les politiques fiscales sous la cinquième république : discours et pratiques 1958 et 1991*. Paris, L'Harmattan.
- BONNEY, Richard (1996). *Systèmes économiques et finances publiques*. Paris, Presses universitaires de France.
- BOTTIN, Michel (1997). *Histoire des finances publiques*, Paris, Economica.
- BOUVIER, Jean; WOLFF, Jacques (1973). *Deux siècles de fiscalité française, XIX-XXe siècle : histoire, économie, politique*. Paris, Mouton.
- BOUVIER, Michel ; ESCLASSAN, Marie-Christine ; LASSALE, Jean-Pierre (2010). *Finances publiques : institutions et mécanismes économiques*. Paris, Cujas, 10^e édition.
- BRIE, Christian de ; CHARPENTIER, Pierre (1973). *L'inégalité par l'impôt*. Paris, Éditions du Seuil.
- CADIET, Loïc ; NEVEU, Erik. (1986). *Regards sur la fraude fiscale*. Paris, Economica.
- COMMISSION EUROPÉENNE (2000). *La politique fiscale dans l'Union européenne*. Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes.
- COOK, Rupert et Joan Mount (1993). *Données statistiques canadiennes, comment interpréter*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- CROS, Robert (1994). *Finances publiques; institutions et mécanismes économiques*, Paris, Éditions Cujas.
- DAFFLON, Bernard ; WEBER, Luc. *Le financement du secteur public : analyse microéconomique*. Paris : Presses universitaires de France, 1984.

DELALANDE, Nicolas et Alexis Spire (2010). *Histoire sociale de l'impôt*. Paris, La Découverte.

DOBELL, Peter C. «Le Parlement et le processus budgétaire : comment arriver à contrôler vraiment les dépenses publiques.» *Le Gouvernement parlementaire*, no 45, janvier 1994, p. 5-17.

DOMINGUE, Richard-Philippe ; SALVAIL, Michelle ; CANADA, Bibliothèque du Parlement, Service de recherche. *La gestion et le contrôle des finances publiques au Canada*. Ottawa : Bibliothèque du Parlement, service de recherche, 1996.

DUBERGÉ, Jean. *Les français face à l'impôt*. Paris : LGDJ, 1990.

DUVERGER, Maurice. *Finances publiques*. 10^e édition. Paris : Presses universitaires de France, 1984.

EUZÉBY, Alain et Marie-Luise Herschel (1990). *Finances publiques: une approche économique*, Paris, Dunod.

FLUET, Claude (1987). *Fraude fiscale et offre de travail au noir*. Montréal : Université du Québec à Montréal. Département des sciences économiques.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (2007). *Manuel sur la transparence des finances publiques*. Washington, FMI.

FRIEDMAN, Milton ; HELLER, Walter W. (1969) *Politique monétaire ou politique fiscale*. Paris : Mame.

GAUDEMET, Paul Marie et Joël Molinier (1997). *Finances publiques*, 2 tomes, Paris, Montchrestien.

GÉNÉREUX, Jacques (2005). *Les vraies lois de l'économie*. Paris, Les éditions du Seuil

GODBOUT, Luc (2006). *L'intervention gouvernementale par la politique fiscale*. Paris, Economica.

Gouvernement du Québec (1986). *La gestion des finances gouvernementales, description générale*, 2^e édition, revue et augmentée, Québec, Secrétariat du Conseil du Trésor.

GREFFE, Xavier. *Comprendre la politique économique*. Paris, Economica, 1993.

GWARTNEY, James D.; HOLCOMBE, Randall; LAWSON, Robert (2000). *Taille de l'État et richesse des nations*. Montréal, Institut économique de Montréal.

HILLMAN, Arye L. (2009). *Public Finance and Public Policy, Responsibilities and Limitations of Government*. Cambridge, Cambridge University Press.

HOCKLEY, Grahams Charles (1992). *Fiscal Policy: an introduction*. London, Routledge.

INNES, William (1987). *Tax Evasion in Canada*. Toronto, Carswell.

LAFFER, Arthur (1981). *L'ellipse ou la loi des rendements décroissants*. Bruxelles, Institutum Europaeum.

- LAFFERRÈRE, Armand (1998). *Les finances publiques*, Paris, Le Fallois.
- LAFFERRÈRE, Armand (2000). *Finances publiques*. Paris, La Documentation française.
- LAMBERT, Thierry et alii (2002). *Les chantiers fiscaux à engager*, Paris, L'Harmattan,
- LAUFENBERGER, Henry (1959). *Histoire de l'impôt*, Paris, Presses universitaires de France.
- LAURÉ, Maurice (1993). *Science fiscale*. Paris, Presses universitaires de France.
- LAURÉ, Maurice (1965). *Traité de politique fiscale*. Paris, Presses universitaires de France.
- LAVIGNE, Stéphane (1991). *Contributions indirectes et monopoles fiscaux*. Paris, Presses universitaires de France.
- LEROY, Marc (2010). *L'impôt, l'État et la société. La sociologie fiscale de la démocratie interventionniste*. Paris, Economica.
- LOWENTHAL, Paul (1993). *Économie et finances publiques : principes et pratiques*. Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- MARGAIRAZ, André (1987). *La fraude fiscale et ses succédanés : comment on échappe à l'impôt*. 3^e édition. Blonay, Suisse, A. Margairaz.
- MARGAIRAZ, André ; MERKLI, Roger (1985). *La fuite devant l'impôt et les contrôles du fisc*. Lausanne, Imprimerie Vaudoise.
- MARTINEZ, Jean-Claude (1990). *La fraude fiscale*. Paris, Presses universitaires de France.
- MATHIEU, Jean-Luc (1999). *La politique fiscale*. Paris, Economica.
- MATHIEU, Jean-Luc (1997). *La maîtrise des finances publiques*. Paris, Flammarion.
- MATOUK, Jean (1987). *Le socialisme libéral*. Paris, Albin Michel.
- MATTHIEU, Robert ; MONTALDO, Jean. (1990) *Le racket fiscal*. Paris, Albin Michel.
- McCREADY, Douglas J. (1984). *The Canadian Public Sector*. Toronto, Butterworths.
- MEHL, Lucien et Pierre Beltrame (1984). *Science et technique fiscale*, Paris, Presses universitaires de France.
- MONNIER, Jean-Marie (1998), *Les prélèvements obligatoires*, Paris, Economica.
- MORDACQ, Frank (2011). *Les finances publiques*. Paris, PUF, Que sais-je?
- NEUER, Jean-Jacques (1986). *Fraude fiscale internationale et répression*. Paris, Presses universitaires de France.

- NEURISSE, André (1978). *Histoire de l'impôt*, Paris, Presses universitaires de France.
- NEURISSE, André (1995). *2000 ans d'impôts*, Paris, Sides.
- NISKANEN, William A. (1971), *Bureaucracy and Representative Government*, Chicago, Aldine-Atherton.
- NISKANEN, William A. (1973), *Bureaucracy : Servant or Master Lessons from America*, Great Britain, The Institute of Economic Affairs.
- OCDE (2002). *OCDE en chiffres : statistiques sur les pays membres*. Paris, OCDE, 1988-2002.
- OCDE (1998). *Concurrence fiscale dommageable : un problème mondial*. Paris, OCDE.
- OCDE (1995). *L'étude de l'OCDE : fiscalité, emploi et chômage*. Paris, OCDE.
- OCDE (1994). *Finances publiques et politique budgétaire*. Paris, OCDE.
- OCDE (1993). «Quelques mesures en vue d'améliorer la qualité des dépenses publiques.» *Perspectives économiques de l'OCDE*, no 54, décembre 1993, p. 35-49.
- OCDE (1993). *Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE*. Paris, OCDE.
- PAQUET, Gilles; VOYER, Jean-Pierre (1993). *La crise des finances publiques et le désengagement de l'État*. Montréal, Association des économistes québécois.
- PEACOCK, Alan ; WISEMAN, Jack (1961). *The Growth of Public Expenditure in the United Kingdom*. Princeton, National Bureau of Economic Research.
- PHILIP, Loïc (1995). *Les fondements constitutionnels des finances publiques*. Paris, Economica.
- PHILIP, Loïc (1991). *Dictionnaire encyclopédique de finances publiques*. Paris, Economica.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1995), *Théorie de l'impôt*, Paris, l'Harmattan. Ouvrage rédigé originellement en 1860.
- RICARDO, David (1971). *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*. Paris, Flammarion.
- RIVOLI, Jean (1965). *Vive l'impôt*. Paris, Éditions du Seuil.
- SAÏDJI, Luc (1997). *Finances publiques*, Paris, Dalloz, 2^e édition.
- SAINT-ÉTIENNE, Christian (2011). *L'État et votre argent, les vrais enjeux de la fiscalité* (2011), Paris, François Bourin Éditeur.
- SALIN, Pascal (1985). *L'arbitraire fiscal*. Paris, Robert Laffont
- SARGENT, J.H. (1986) *Les politiques budgétaire et monétaire*. Ottawa, Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada.

- SHOUP, Carl S. (2007). *Public Finance*. New Brunswick USA, Aldine Transaction, 2nd Edition.
- STEIN, Herbert (1988). *Tax Policy in the Twenty-First Century*. New York, John Wiley.
- STERDYNIAK, Henri et al. (1991) *Vers une fiscalité européenne*. Paris, Economica.
- STEWART, Michael (1969). *Keynes*. Paris, Éditions du Seuil.
- STIGLITZ, Joseph E. (1989). *Economics of the Public Sector*, 2e édition. New York, W.W. Norton.
- STIGLITZ, Joseph E. (2003). *Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Fayard.
- STIGLITZ, Joseph E. (2012). *Le prix de l'inégalité*, Paris, Les Liens qui Libèrent.
- TADDEI, Bruno (1974). *La fraude fiscale*. Paris, Librairies techniques.
- TELLIER, Geneviève ; CRÊTE, Jean ; IMBEAU, Louis-M.(1997) *Les dépenses publiques et la mesure de leur croissance réelle*. Sainte-Foy, Université Laval. Laboratoire d'études politiques.
- TREMBLAY, Pierre P. (2012). *L'Argent de l'État, pourquoi et comment, tome 1 le revenu*, Québec, les Presses de l'Université du Québec.
- TREMBLAY, Pierre P. (2002) « Le denier de César » dans, Lawson-Hellu, Laté (dir.), *Littérature et impôt*, Ottawa, Les éditions David.
- TREMBLAY, Pierre P. (1998). *La politique fiscale : à la recherche d'un compromis*. 2^e édition. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- TREMBLAY, Pierre P. dir. (1997). *L'État administrateur : modes et émergences*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- TREMBLAY, Pierre P. ; LACHAPELLE, Guy (1996). *Le contribuable : héros ou malfaiteur ?* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- TREMBLAY, Pierre P. (1994) « Le message derrière le comportement fiscal : Macluhan a-t-il raison? », dans *Recherches sociologiques*, Louvain-La-Neuve, no.1.
- TREMBLAY, Pierre P. (1990) «Tel État, telle fiscalité». *Revue québécoise de science politique*, no 17, hiver 1990, p. 30-58.
- TREMBLAY, Rodrigue. (1982) *Économie et finances publiques*. Montréal, Guérin.
- VALLEE, Annie (2000). *Les systèmes fiscaux*. Paris, Éditions du Seuil.
- VERNAY, Alain (1968). *Les paradis fiscaux*. Paris, Éditions du Seuil.
- WEBER, Luc (1988). *L'État, acteur économique*. Paris, Economica.

<p>LE CENTRE PAULO FREIRE</p> <p>Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.</p>
<p>PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique</p>
<p>Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement</p>
<p>La liste non limitative des infractions est définie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la substitution de personnes ; - l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ; - la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ; - l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ; - la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ; - l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ; - l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ; - la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ; - la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche. <p>Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.</p> <p>Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca</p>
<p>ENTENTE D'ÉVALUATION</p> <p>6.9 Entente d'évaluation</p> <p>6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation</p> <p>Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) le nombre et les échéances des évaluations; b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale. <p>Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.</p> <p>6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition. b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape. <p>6.9.3 Procédure</p> <p>Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.</p>